

**Remise des insignes – de la Croix – de l’Ordre de la Légion d’Honneur à Sœur
Louise Duchini, Supérieure générale de la Congrégation des Sœurs
Hospitalières de Sainte-Marthe de Beaune**

Hôtel-Dieu de Beaune - 8 mars 2024



Sœur Louise Duchini, une chevalière au service des « Pôvres » ... qui *honore* la République qui
l'honorait ce vendredi 8 mars ...



Trois membres de l'association « Hommage aux sœurs hospitalières de Beaune », qui perpétue le souvenir de ces Dames qui ont servi les « Pôvres », en leur Palais de Beaune, entourent ici Sœur Marie-Joseph Le Clainche, centenaire ... au centre des attentions quotidiennes de Sœur Louise.

La Salle des Pôvres était largement ouverte aux nombreux amis de la récipiendaire, grâce à l'accueil généreux et chaleureux de Monsieur le Directeur des Hospices civils de Beaune, qui a rendu un très bel hommage à Sœur Louise, saluant *sa bienveillance, sa bonté, son altruisme, son sens du service à l'autre, aux autres, son humble modestie*, rappelant avec émotion et gratitude qu'elle avait repris son costume d'infirmière (à près de 80 ans) lors de la pandémie de covid-19, pour participer au service de vaccination à l'Hôtel-Dieu ...

« Sœur Louise est la digne héritière des nombreuses sœurs hospitalières qui se sont succédé ici depuis bientôt six siècles. Nous sommes réunis ici, très nombreux, pour la remercier et porter avec elle – si elle le permet – l'héritage qu'elle veut transmettre, à savoir : « cette valeur fondamentale qu'est le respect de la dignité de toute personne ».

« Les sœurs hospitalières participent de cet esprit de charité et d'humanité qui font aujourd'hui encore la renommée des Hospices civils de Beaune. » Guillaume Koch, Directeur des Hospices civils de Beaune.



Entre le Maire de Beaune et le Directeur des Hospices civils de Beaune,
L'un des neveux de Sœur Louise Duchini porte avec émotion et avec une légitime fierté la croix de la
Légion d'Honneur qui sera épinglée sur la poitrine de sa tante.

Tous les *légiionnaires* présents avaient été invités à entourer le drapeau de l'Ordre national de la
Légion d'Honneur, sur le podium Monsieur Alain Suguenot, maire de Beaune et conseiller régional de
Bourgogne-Franche-Comté, était heureux de saluer « un moment puissant pour la Ville de Beaune »,
précisant :

*« Il est bien singulier aujourd'hui, dans une époque très particulière, au moment où l'on supprime la
croix sur le dôme des Invalides dans une affiche des Jeux Olympiques, que soit célébré ici, à Beaune,
l'honneur d'une sœur, et pas n'importe quelle Sœur ... une sœur totalement impliquée dans cette
belle ville beaunoise, plus de quarante ans au service des pauvres et des malades au sein de ces
Hospices. C'est un symbole que cette cérémonie ait lieu dans la Salle des Pôvres ... Les Sœurs ... sont
un élément du patrimoine, ce sont les colonnes du Temple ! »*



Monseigneur Antoine Hérouard, archevêque métropolitain de Dijon, a dit s'associer de tout cœur à la reconnaissance de la République des mérites de Sœur Louise par sa nomination à l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Il a salué ce qu'il a perçu comme le symbole d'un dévouement sans limite dans l'assistance aux personnes malades, en particulier aux plus démunis, au long des siècles ...

S'exprimant au titre de sa propre responsabilité d'archevêque, Monseigneur Hérouard a voulu souligner « au moment où la Congrégation se conduit doucement vers son achèvement (en terre beaunoise), le travail remarquable accompli par Sœur Louise Duchini pour accompagner cette étape auprès de ses sœurs plus âgées et permettre ainsi à la congrégation d'achever son œuvre et son parcours de plusieurs siècles. »



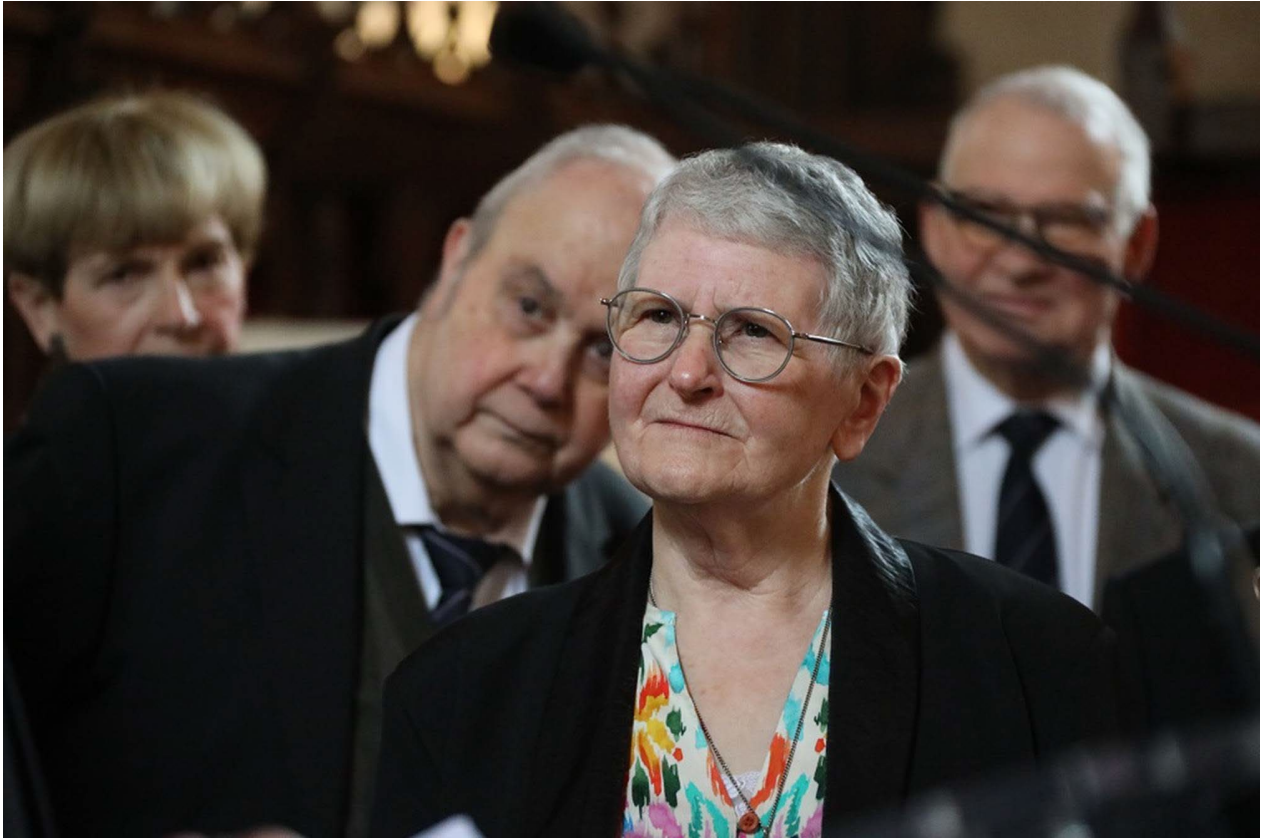
« La remise de la légion d'honneur à Sœur Louise est une belle reconnaissance du travail accompli par cette congrégation et de l'esprit dans lequel il a été accompli. Elle rejillit sur toute l'histoire de la Congrégation. Le diocèse, par la voix de son archevêque, ne peut que se joindre à cette démarche de reconnaissance. Ce lien entre la profession d'infirmière et les vœux religieux est une marque profonde du désir de servir et aussi de reconnaître le Christ dans les pauvres et les malades. Ce que vous avez fait aux plus petits d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait" (Matthieu, 25, 40) ...

Pour ce beau parcours de service, de fidélité, d'accompagnement des Sœurs aînées et de conduite à bon port de la vie de la congrégation, l'Eglise de Dijon ne peut que vous remercier, Sœur Louise, et rendre grâce pour tout le travail qui a été accompli. » Monseigneur Antoine Hérouard



En préambule à cette sorte de liturgie laïque, le général ***** Jean-René Bachelet, a commencé par une liturgie ... de la parole, adressant à Sœur Louise quelques mots non prévus par le protocole :

Chère Sœur Louise, vous allez être faite Chevalier. Un héritage multiséculaire, comme celui de la sœur hospitalière que vous êtes et dont les racines puisent dans le même terreau fécond de la foi médiévale. En quelque sorte, vous allez être adoubée. Dans ce moment-là, au temps des origines, il était d'usage d'interpeller l'impétrant par ces mots : « Pour quelle raison désires-tu entrer dans la Chevalerie ? Si tu cherches la richesse ou les honneurs, tu n'en es pas digne » Certes, quant à vous, vous n'avez rien demandé ... Reconnaissez toutefois que les motifs d'exclusion sont ceux-là mêmes auxquels vous avez renoncé lorsque vous avez prononcé vos vœux.



Vous êtes alors devenue, pour votre vie durant, « servante des pauvres », pauvre parmi les pauvres. Vous l'étiez déjà, fille d'un ouvrier maçon italien fuyant la misère dans l'après-guerre, aînée de six enfants trop tôt privés de leur père, brutalement décédé en 1960 ; aux côtés de votre mère sans ressources, vous aviez alors seize ans. . . La richesse ? La seule que vous possédez, surabondante, est celle des œuvres dont vous avez été prodigue tout au long de votre vie. Quant aux honneurs, il faut distinguer le pluriel et le singulier. Au pluriel, ce sont ceux du monde. A l'évidence, votre foi, comme votre engagement, vous en ont tenue résolument à distance... Reste l'honneur au singulier, celui-là même qui qualifie l'Ordre dans lequel vous allez être admise. En créant celui-ci, Napoléon Bonaparte veut « distinguer le mérite civil et la bravoure militaire ». Le « mérite civil », c'est à coup sûr le vôtre, aujourd'hui « mis à l'honneur ». Un mérite qui est le vôtre, oui, chère Soeur Louise, ultime supérieure générale de la congrégation des Soeurs hospitalières de Sainte-Marthe de Beaune. Il est aussi, à travers vous, celui de vos deux sœurs encore parmi nous, à vos Soeur Madeleine et Josette. Je les salue avec respect et reconnaissance. Plus encore, sont mises à l'honneur, en cet instant, les milliers de ces « servantes des pauvres » qui ont été l'âme de l'Hôtel-Dieu de Beaune, dans l'héritage du chancelier Nicolas Rolin, des siècles durant. »



Le futur chevalier prononçait alors un serment en réponse à dix injonctions parmi lesquelles vous vous reconnaîtrez aisément dans la première : « Tu défendras les faibles »... Le serment une fois prononcé, le nouveau chevalier était adoubé par la formule suivante : « Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint Georges, je te fais chevalier : Soit vaillant et généreux !



« Vaillante, loyale et généreuse », le protocole ne reprend pas la formule. Mais, s'agissant de vous, chère Sœur Louise, cela va sans dire, tant la vaillance, la loyauté (autre nom de l'obéissance) et la générosité ont été les vertus cardinales de l'engagement de toute votre vie !



Sœur Louise, comme à son habitude, n'a pas parlé d'elle ... mais des autres !

« C'est une belle reconnaissance qui a commencé en 1810, quand Napoléon 1^{er} a institué la Communauté de Beaune en association d'utilité publique. Aujourd'hui, c'est notre don dans le service qui est reconnu. Nous n'avons pourtant rien fait d'extraordinaire. Nous avons aimé et servi les malades et les personnes dans le besoin et nous continuons à vivre dans cet esprit de charité que les époux Rollin nous ont laissé en héritage. »

Et elle a offert à l'assemblée sa définition de la Charité :

« Mais qu'est-ce que la Charité ? C'est tout simplement une forme d'amour gratuite, sans égoïsme, sans frontière. C'est le fondement de toute relation de confiance et d'estime réciproques. Pour cela, il faut d'abord comprendre, donc écouter avec bienveillance, générosité et justice, accepter les différences, les faiblesses et les imperfections mutuelles et découvrir le potentiel de vie et de créativité de chacun. C'est une inclination du cœur qui voit en tout homme un frère. C'est la patience qui se mesure à l'amour, car celui qui n'a jamais perdu pied ne sait pas ce qu'il en coûte de demander aide, dignité, reconnaissance. »

Avant de former le vœu *« que chacun veille à sauvegarder cette dimension de charité, cet équilibre qui fait de la vie de tout homme une histoire sacrée » ...*



Sœur Louise Duchini, la « seule étoile » en ce jour de reconnaissance ... et d'action de grâce !



La signature du livre d'or, dont le Maire de la Ville a rappelé qu'il avait été inauguré par Anne d'Autriche et Louis XIV en 1658 ...







Soeur Josette Le Clainche et sœur Madeleine Chamard, bien entourées ...

Pour accéder à l'album de 117 photos, vous êtes invités à cliquer sur le lien suivant :

[Remise des insignes de chevalier de la Légion d'Honneur à Soeur Louise Duchini](#)

https://www.photoservice.com/albums_en_ligne/album.cfm?ap=8US9X.%29%5ESGD%223PT%5DT63Y1A%22D8%5E%223BQ%2C%3ER7%0A&e=9751